

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT**N° II-AC157**

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

| Programmes | + | - | <i>(en euros)</i> |
|--|-------------|-------------|-------------------|
| Enseignement scolaire public du premier degré | 0 | 0 | 0 |
| Enseignement scolaire public du second degré | 0 | 0 | 0 |
| Vie de l'élève | 0 | 0 | 0 |
| Enseignement privé du premier et du second degrés | 0 | 112 000 000 | 112 000 000 |
| Soutien de la politique de l'éducation nationale | 0 | 0 | 0 |
| Enseignement technique agricole | 0 | 0 | 0 |
| Fin de l'austérité budgétaire dans l'éducation nationale (<i>ligne nouvelle</i>) | 112 000 000 | 0 | 0 |
| TOTAUX | 112 000 000 | 112 000 000 | 112 000 000 |
| SOLDE | 0 | 0 | 0 |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, nous proposons le maintien des 2 000 postes d'enseignants supprimés.

Le choix qui a été fait de réduire le nombre de postes d'enseignants au cours du précédent quinquennat est confirmé au début de celui-ci. Après les 8000 postes supprimés au cours du précédent quinquennat, 2000 nouvelles suppressions sont programmées pour la rentrée 2023.

Ce sont donc 10 000 enseignants qui manquent à l'appel par rapport à la rentrée 2017, avec des conséquences sur la qualité du service public d'éducation. Les effectifs par classe sont supérieurs à la moyenne européenne, alors que les études montrent que la réduction des effectifs est favorable à la réussite scolaire. Le nombre de remplaçants est insuffisant pour assurer la continuité du service public d'éducation.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons un transfert de crédits à hauteur de 112 millions d'euros en autorisation d'engagement et en crédit de paiement depuis de l'action 09 « Fonctionnement des établissements » du programme 139 « Enseignement privé du premier et du second degré » vers un nouveau programme « Fin de l'austérité budgétaire dans l'éducation nationale ». Nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.